	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B1 Rev. 03
	RAPPORT D'AVANCEMENT : ANNEE 2021	Pag. 1 / 7

Date	25/03/2022	25/03/2022	05/05/2022	10/05/2022
Révision	00	01	02	03
Remarque	Début	Adaptations BDU	Facteurs conversion Belge + §15 + §16	Adaptations BDU

1. Introduction

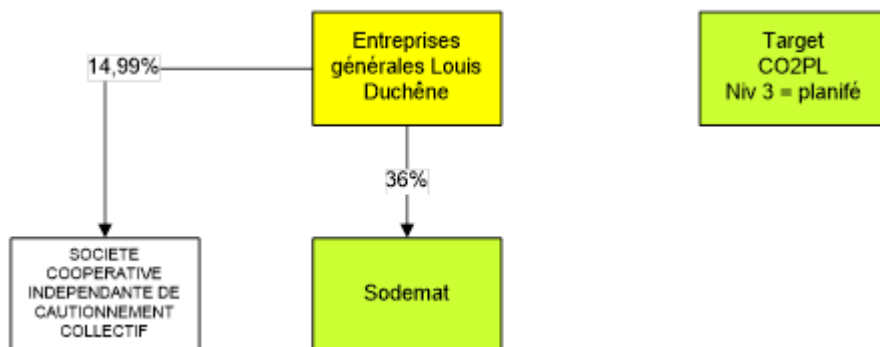
Duchêne rendra compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan de Gaz à effet de serre (Document 3A1).

Sur cette base, un rapport d'avancement avec les objectifs associés sera régénéré, tenant compte des évolutions renseignées dans le document 3A1.

Les résultats CO2 sont communiqués en interne (réunion) et en externe (site internet).

Ils seront également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle/Organisational Boundary (Scope du certificat)



Limite organisationnelle dans le cadre de cette certification, Sodemat faisant également l'objet d'une certification de niveau 3 sur l'échelle de performance CO2.

3. Activités

L'Entreprise Générale Louis DUCHENE est née en 1930 de la volonté de trois frères : Louis, Jules et Albert Duchêne.

Membre du groupe Eiffage depuis 1990, Duchêne est un acteur majeur du secteur de la construction et ce plus particulièrement en Wallonie.

Afin de mener à bien nos projets, nous disposons d'un pool de plus de 260 ouvriers encadrés par un staff compétent de conducteurs et de gestionnaires de chantiers. En soutien à ces équipes d'exécution, nous disposons en notre sein de services de spécialistes : Bureau d'études - Bureau méthodes & planning - Service achats - Service topographique - Service QSE.

Nos domaines d'expertise sont le bâtiment, le génie civil, l'électrification du rail et la menuiserie.

Désireux de répondre aux exigences d'un marché en pleine évolution, nous investissons de manière forte dans le développement durable, notamment au travers de notre atelier de menuiserie - en plein essor - pour répondre aux besoins croissants du marché.

Nous sommes par ailleurs actifs dans les projets d'assainissement et de réhabilitation de friches industrielles.

4. Prestations/Consommations d'énergie

Localisation	Source CO2	Quantité	Unité
Bureaux Strée	Electricité	357.759	Kwh
Bureaux Strée (MEN)	Chauffage (pellets)	129	tonnes
Bureaux Strée (MEN)	Mazout de chauffage	11.800	litres
Bureaux Strée	Recharge des clim R410A	31,30	kg
Bureaux Strée	Déplacements avec véhicules privés	159.253,62	km
Voitures	Essence	8.756	litres
Voitures	Diesel	590.115	litres
Chantiers	Propane	94.944,15	litres
Chantiers	Diesel	363.709	litres
Chantiers	Electricité	1.364.745	Kwh

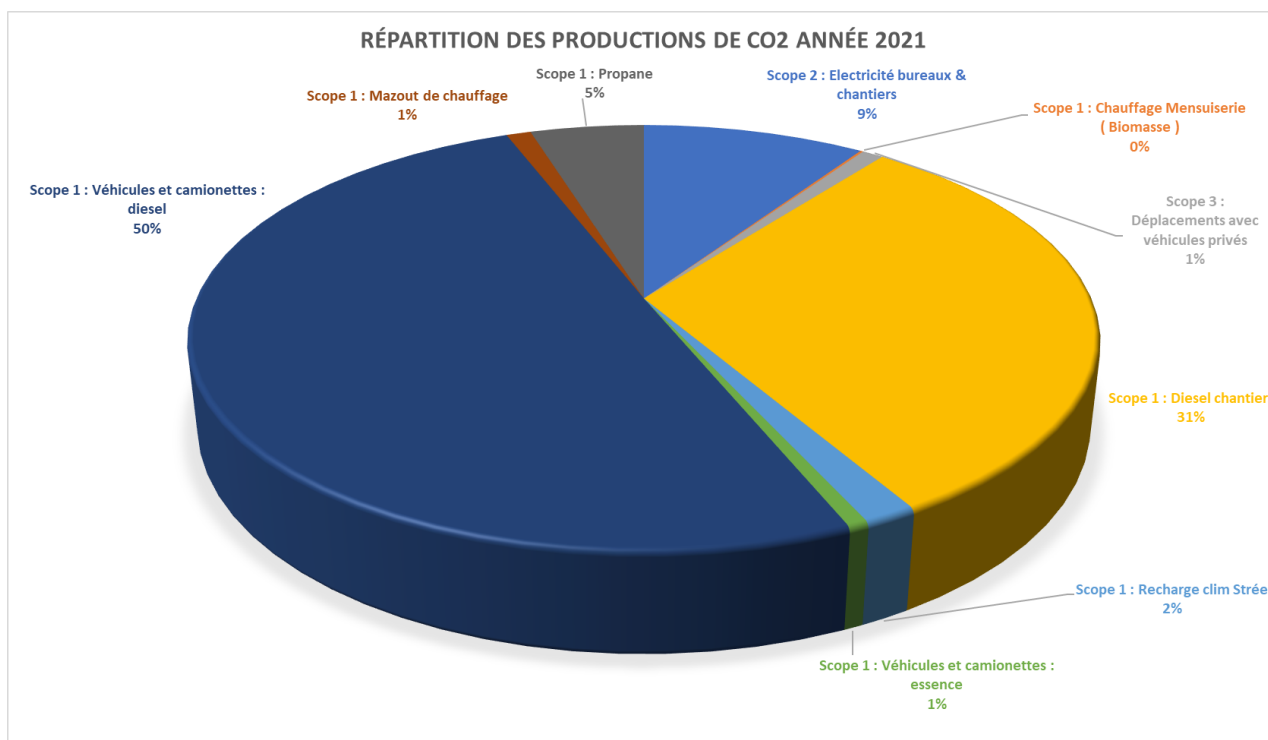
Consommations d'énergie pour l'année 2021

5. Émissions de CO2

Localisation	Source CO2	Quantité	Unité	Conversion	Unité conversion	Emission CO2 (t)
Bureaux Strée	Electricité	357.759	Kwh	0,205	tonnes/MWh	73,34
Bureaux Strée (MEN)	Chauffage (pellets)	129	tonnes	0,035	kg/kg	4,53
Bureaux Strée (MEN)	Mazout de chauffage	11.800	litres	3,300	kg/litre	38,94
Bureaux Strée	Recharge des clim R410A	31,30	kg	1924	kgCO2/kg	60,22
Bureaux Strée	Déplacements avec véhicules privés	159.253,62	km	0,213	kg/km	33,92
Voitures	Essence	8.756	litres	2,670	kg/litre	23,38
Voitures	Diesel	590.115	litres	3,190	kg/litre	1882,47
Chantiers	Propane	94.944,15	litres	1,900	kgCO2/l	180,39
Chantiers	Diesel	363.709	litres	3,190	kg/litre	1160,23
Chantiers	Electricité	1.364.745	Kwh	0,205	tonnes/MWh	279,77
					TOTALE	3737,19

Emissions de CO2 relatives aux consommations d'énergie pour l'année 2021

6. Répartition des émissions de CO2



Scope 1 = émissions directes de gaz à effet de serre :

Ce sont des émissions de gaz à effet de serre qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise. Quelques exemples :

- Les émissions liées à un chauffage au mazout dans un bureau ou les chantiers ;
- Les émissions liées à la combustion de carburant des véhicules détenus par l'entreprise ;
- Les émissions liées au gaz frigorigène d'une climatisation, d'un frigo ou d'une chambre froide.

Scope 2 = émissions indirectes liées à l'énergie :

Ce sont principalement les émissions liées à la production d'électricité, qui n'émet pas directement sur le lieu de travail mais au moment de sa production (la combustion d'une centrale à gaz par exemple).

Scope 3 = autres émissions indirectes :

Ce sont toutes les autres émissions. Le Scope 3 est très large par définition et représente, en général, la très grande majorité des émissions liées à l'activité d'une entreprise.

Ne pas prendre en compte le Scope 3, c'est avoir une vision très incomplète de l'empreinte carbone de son entreprise.

Quelques exemples d'émissions "scope 3" :

- Les achats de marchandises et matières premières ;
- Les achats de services (administratifs, numériques, etc.) ;
- Les déplacements domicile-lieu de travail ;
- L'utilisation des produits ou services vendus.

Dans le cadre de la certification qui est visée aujourd'hui par l'entreprise DUCHENE (certification de niveau 3), les émissions émises dans le cadre du scope 3 ne sont pas prises en compte, à l'exception des « Business Travel », reprenant les déplacements professionnels réalisés avec des véhicules privés. Actuellement, cette contribution est négligeable et ne représente moins d'1% de la production totale de CO2 de l'entreprise.

La prise en compte de toutes les émissions du scope 3 constituera un réel défi pour les années à venir avec l'ambition de pouvoir atteindre des niveaux de certification supérieurs (4 ou 5).

7. Résultats

L'interprétation du bilan 2021 nous montre que la majeure partie de notre production de CO2 est issue des consommations en carburant, tant sur chantier (31%) que pour nos déplacements (50%). Ceci met en lumière le plus gros challenge sur lequel nous devons nous pencher afin de repenser notre manière de fonctionner tant au niveau du transport, via le passage à une flotte plus durable et une meilleure utilisation des différentes modes de transports alternatifs quand cela est possible (co-voiturage, transports en commun,...), qu'au niveau des chantiers avec l'utilisation de technologie de substitution aux groupes électrogènes (Greenbox) ou l'utilisation d'engins électrifiés préférentiellement aux engins thermiques (Nacelles, chargeurs télescopiques, ...).

Cette analyse nous montre également qu'une partie de la production de CO2 provient toujours de la consommation électrique (9%).

Un point d'action sera donc axé sur cette consommation d'énergie avec, tout d'abord, le passage aux énergies renouvelables pour la production de notre électricité en passant par l'achat d'électricité 100% verte d'origine belge via changement de notre contrat cadre Engie, et par l'optimisation de l'autoconsommation de notre propre production (panneaux photovoltaïques).

8. Politique d'énergie

Duchêne fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'une de ses visions politiques et souhaite y parvenir en mettant en place les actions suivantes :

- Inventorier et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- Évaluer systématiquement la consommation d'énergie
- Évaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- Planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- Mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- Évaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- Communication interne et externe de sa performance énergétique
- Réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC (= MTDECNE = Meilleure Technique Disponible Engendrant des Coûts Non Excessifs), ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées feront tout leur possible pour optimiser la réduction de la consommation d'énergie et la durabilité des sources d'énergie, en fonction de leur position et de leurs tâches.

9. Objectifs énergétiques

Objectif 1

Passer à une flotte plus durable.

Réduction absolu	200 t
Réduction relative par rapport à 2020	12%
Année de réalisation	2023
Année d'effet	2024

Trop tôt pour l'évaluation de l'effet de cet objectif

Objectif 2

Passage à l'énergie verte pour 100 % du siège (Siège = 20% conso tot)

Réduction absolu	60 t
Réduction relative par rapport à 2020	20%
Année de réalisation	2022
Année d'effet	2022

Objectif 3

Passage à l'énergie verte pour 80 % des chantiers

Réduction absolue 160 t

Réduction relative par rapport à 2020 80%

Année de réalisation 2022

Année d'effet 2023

Objectif Scope 1 : -12% → 2024

Objectif Scope 2 : - 65% → 2023

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

Trop tôt pour l'évaluation de l'effet de cet objectif

Les progrès seront évalués dans le prochain rapport d'étape, dans lequel les résultats et les évolutions de 2021 seront discutés.

11. Système de gestion CO2

CO2 Echelle de Performance niveau 3 en démarrage

Audits internes : pas de points d'attention particuliers

Audits externes : prévus en Q2/2022

Auto-évaluation : pas de points d'attention particuliers

Contrôle interne : pas de points d'attention particuliers

Recommandations : pas de points d'attention particuliers

Mesures correctives : pas de points d'attention particuliers

Mesures préventives : pas de points d'attention particuliers

12. Communication interne

Les résultats sont communiqués via le magazine d'entreprise Inside, les 1/4h bas carbone/Toolbox Meetings spécifiques et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, affiches, ...)

13. Communication externe

La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Le magazine Inside est également disponible pour les visiteurs externes du bureau à Strée.

14. Coopération/Initiatives

- Green Board VBA-ADEB
- Groupe de travail avec des membres de l'ADEB et CO2 Logic concernant la certification sur l'échelle de performance CO2
- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération de la construction
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2
- Participation à des interventions de la cellule environnement de l'UWE (Union Wallonne des Entreprises)

15. Liste des mesures – énergie plus durable

- Remplacer voitures diesel par voitures électriques
- Passage à l'énergie verte pour site Strée
- Installation des bornes électriques à Strée
- Mettre en avant la Greenbox sur les chantiers

16. Liste des mesures - réduction d'énergie

Un monitoring des consommations électriques sur le site de Strée est en cours. Les résultats de ce monitoring nous permettront d'établir un plan d'action précis nous permettant d'axer nos efforts sur les postes les plus énergivores. Voici déjà quelques actions qui sont envisagées afin de réduire nos consommations d'énergie :

- Campagne de sensibilisation du personnel bureau sur les bons gestes pour réduire notre consommation (Eteindre l'éclairage quand on quitte une pièce, éteindre son ordinateur/imprimante/appareil en veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés et chaque fin de journée, baisser le chauffage/clim en fonction des besoins, fermer les fenêtres lorsque chauffage/clim en utilisation, ...).
- Campagne de sensibilisation du personnel de chantier sur les bons gestes pour réduire notre consommation (fermer les portes des bases vie, éteindre les lumières lorsqu'on sort d'un local qui ne dispose pas de détecteur, fermer les fenêtres lorsque le chauffage/clim fonctionne, utilisation de séchoirs plutôt que radiateurs électriques pour sécher les vêtements, utilisation de greenbox, ...
- Vérification pression des pneus chaque trimestre
- Formation « Ecodriving » pour tout le personnel (¼ h Toolbox)
- Limitation de la vitesse des véhicules pour diminuer leur consommation